



N° 73 Octobre 2021

Conjoncture

Analyse conjoncturelle des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie à la fin du mois de septembre 2021

Dans le contexte exceptionnel de la crise sanitaire liée au covid-19, la majorité des indicateurs conjoncturels des crimes et délits enregistrent des hausses en septembre 2021. Les hausses les plus nettes sont observées pour les violences sexuelles (+7 %) et les vols sans violence contre des personnes (+6 %). En revanche, les vols liés aux véhicules diminuent (-2 % pour les vols de véhicules, -3 % pour les vols dans les véhicules et pour les vols d'accessoires sur véhicules), ainsi que les cambriolages de logements (-3 %). À l'exception des escroqueries, des coups et blessures volontaires et des violences sexuelles, tous les indicateurs restent toutefois inférieurs à leur niveau d'avant le premier confinement, alors qu'en septembre 2020 la majorité d'entre eux avaient retrouvé voire dépassé ce niveau. Sur le dernier trimestre (juillet à septembre 2021), tous les indicateurs enregistrent des hausses, pour la plupart assez marquées par rapport au trimestre précédent (avril à juin 2021), en particulier les vols dans les véhicules (+23 %), les vols sans violence contre les personnes et les cambriolages de logements (+16 %). Les homicides du dernier trimestre augmentent par rapport au trimestre précédent.

Tableau synthétique du mois	Faits constatés sur les trois derniers mois (CVS-CJO)			
de septembre 2021	Nombre	Variation (en %) ²		
Homicides (y compris coups et blessures volontaires suivis de mort) ¹	260	+2		
Coups et blessures volontaires (sur personnes de 15 ans ou plus)	76 651	+7		
Violences sexuelles ³	18 352	+4		
Vols avec armes (armes à feu, armes blanches ou par destination)	1 646	+4		
Vols violents sans arme	16 064	+13		
Vols sans violence contre des personnes	151 967	+16		
Cambriolages de logements	52 739	+16		
Vols de véhicules (automobiles ou deux roues motorisés)	31 897	+9		
Vols dans les véhicules	59 614	+23		
Vols d'accessoires sur véhicules	20 349	+14		
Destructions et dégradations volontaires ⁴	135 339	+3		
Escroqueries 5	105 880	+3		

L'indicateur « homicides » porte sur des données brutes retraitées (cf infra «Méthodes de traitement des données»).

Source : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie. Données arrêtées au 5 octobre 2021 à 8h30.

Les crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie ne recensent pas la totalité des infractions commises, notamment parce que toutes les victimes ne se font pas connaître. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent une information sur l'évolution de la partie enregistrée de la délinquance subie.

²Cumul du dernier trimestre (juillet 2021 à septembre 2021) rapporté au cumul du trimestre précédent (avril 2021 à juin 2021), CVS-CJO.

³La série mensuelle des violences sexuelles enregistrées est décrite dans l'*Interstats Méthode N*° 12 paru en juillet 2019.

⁴La série mensuelle des destructions et dégradations volontaires enregistrées comprend les crimes et délits ainsi que les contraventions. Elle est décrite dans l'*Interstats Méthode N°14* paru en septembre 2019.

⁵ La série mensuelle des escroqueries enregistrées est décrite dans l'*Interstats Méthode N°13* paru en septembre 2019. Champ : France métropolitaine.

Avertissement: dans le contexte de la crise sanitaire liée au Covid-19, ayant donné lieu notamment à des mesures exceptionnelles (en France métropolitaine: confinement de la population à partir du 17 mars 2020, sortie progressive du confinement à partir du 11 mai 2020, mesures locales de couvre-feu en octobre, reconfinement national du 30 octobre au 14 décembre suivi de mesures de couvre-feu et de confinements localisés, et mesures nationales renforcées entre le 3 avril 2021 et le 2 mai 2021), les indicateurs de la délinquance présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020, dont l'interprétation s'avère très complexe pour plusieurs raisons. Le confinement a fortement influencé les conditions de dépôt de plainte, pour les victimes et les forces de sécurité. De plus, certaines formes de délinquance ne peuvent pas s'exercer dans le contexte de confinement ou de couvre-feu, tandis que d'autres sont renforcées. Un premier éclairage sur le bilan de la délinquance pendant le premier confinement est paru le 3 juillet 2020 (Interstats Analyse n°28) et a été complété par l'Interstats Méthode n°17 sur la délinquance commise pendant le premier confinement et le dépôt de plainte paru le 8 juillet 2020, ainsi que par l'Encadré 2 dans l'Interstats Analyse n°32 (*Insécurité et délinquance en 2020 : une première photographie*), paru le 28 janvier 2021, et par le bilan annuel 2020 complet publié le 29 avril 2021.

87 faits d'homicides (y compris coups et blessures suivis de mort) ont été enregistrés en septembre 2021 après 79 en août et 94 en juillet. Le total du dernier trimestre (260 victimes) augmente par rapport au trimestre précédent (255 victimes).

Les coups et blessures volontaires sur les personnes de 15 ans ou plus (y compris les violences intrafamiliales) enregistrés par les forces de sécurité augmentent légèrement (+2 %) en septembre 2021 après une hausse au mois précédent (+4 %). Le total du dernier trimestre augmente nettement par rapport au trimestre précédent (+7 %). Parmi ces coups et blessures volontaires sur personnes de 15 ans ou plus, la part des violences intrafamiliales enregistrées s'était accrue pendant le premier confinement avec un pic en avril 2020. Après un retour lors de l'été 2020 à son niveau d'avant confinement, cette part a légèrement augmenté pendant le deuxième confinement et fluctue depuis autour de 50 %.

Le nombre de coups et blessures volontaires s'inscrivait avant la crise sanitaire sur une tendance très marquée à la hausse depuis le début 2019.

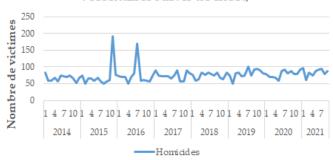
En septembre 2021, le nombre de coups et blessures volontaires enregistrés est supérieur au niveau d'avant le premier confinement.

Les violences sexuelles enregistrées par la police et la gendarmerie augmentent nettement (+7 %) en septembre 2021 après une hausse assez marquée (+5 %) au mois précédent. Le total du dernier trimestre augmente par rapport au trimestre précédent (+4 %).

Dans un contexte de libération de la parole et d'amélioration de l'accueil des victimes par les services de police et de gendarmerie, le nombre de violences sexuelles enregistrées augmentait depuis fin 2017. La tendance à la hausse était marquée sur la période précédant la crise sanitaire.

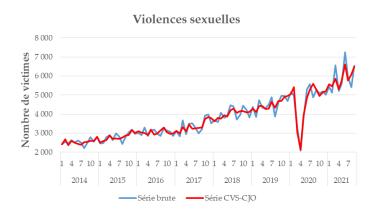
En septembre 2021, le nombre de violences sexuelles enregistrées est bien supérieur au niveau d'avant le premier confinement.

Homicides (y compris coups et blessures volontaires suivis de mort)



Coups et blessures volontaires (sur personnes de 15 ans ou plus)





Les **vols avec armes enregistrés** par la police et la gendarmerie sont quasiment stables (+1 %) en septembre 2021 après une augmentation (+3 %) au mois précédent. Le total du dernier trimestre augmente par rapport au trimestre précédent (+4 %).

Avant la crise sanitaire, les vols avec armes enregistraient une légère tendance à la hausse depuis mai 2019, après une stabilisation au deuxième semestre 2018 à un niveau plus faible que les années précédentes.

En septembre 2021, le nombre de vols avec armes reste nettement inférieur au niveau d'avant le premier confinement.

Les vols violents sans arme enregistrés par la police et la gendarmerie sont stables en septembre 2021 après une augmentation (+4 %) au mois précédent. Le total du dernier trimestre augmente fortement par rapport au trimestre précédent (+13 %).

Le nombre de vols violents sans arme fluctuait avant la crise sanitaire autour d'une tendance globalement stable depuis la mi-2019.

En septembre 2021, le nombre de vols violents sans arme enregistrés reste nettement inférieur au niveau d'avant le premier confinement.

Le nombre de vols sans violence contre des personnes enregistrés par la police et la gendarmerie augmente nettement (+6 %) en septembre 2021 comme au mois précédent. Le total du dernier trimestre augmente fortement par rapport au trimestre précédent (+16 %).

Avant la crise sanitaire, les vols sans violence contre des personnes étaient sur une tendance à la hausse depuis juin 2019.

En septembre 2021, le nombre de vols sans violence contre des personnes enregistrés reste inférieur au niveau d'avant le premier confinement.

Les cambriolages de logements enregistrés par les forces de sécurité diminuent (-3 %) en septembre 2021 après une hausse au mois précédent (+3 %). Le total du dernier trimestre augmente fortement par rapport au trimestre précédent (+16 %).

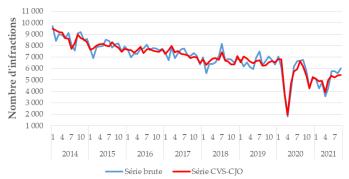
Avant la crise sanitaire, les cambriolages de logements étaient globalement stables depuis septembre 2019 avec quelques fluctuations.

En septembre 2021, le nombre de cambriolages de logements enregistrés reste inférieur au niveau d'avant le premier confinement.

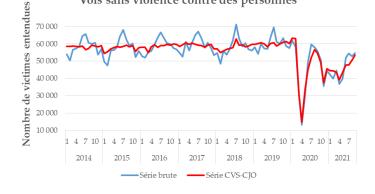
Vols avec armes (armes à feu, armes blanches ou par destination)



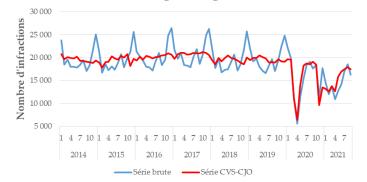
Vols violents sans arme



Vols sans violence contre des personnes



Cambriolages de logements



Les vols de véhicules (automobiles ou deux roues motorisés) enregistrés par les forces de sécurité, diminuent légèrement (-2 %) en septembre 2021 après une nette hausse au mois précédent (+6 %). Le total du dernier trimestre augmente nettement par rapport au trimestre précédent (+9 %).

Après avoir atteint un point bas en septembre 2019, les vols de véhicules enregistrés étaient repartis à la hausse depuis le dernier trimestre 2019, jusqu'à la crise sanitaire.

En septembre 2021, le nombre de vols de véhicules enregistrés reste inférieur au niveau d'avant le premier confinement.

Les vols dans les véhicules enregistrés par les forces de sécurité diminuent (-3 %) en septembre 2021 après une hausse marquée (+7 %) au mois précédent. Le total du dernier trimestre augmente très fortement par rapport au trimestre précédent (+23 %).

Avant la crise sanitaire, les vols dans les véhicules s'inscrivaient sur une tendance marquée à la hausse depuis juillet 2019.

En septembre 2021, le nombre de vols dans les véhicules enregistrés reste nettement inférieur au niveau d'avant le premier confinement.

Les vols d'accessoires sur véhicules enregistrés par les forces de sécurité diminuent (-3 %) en septembre 2021 après une nette hausse (+6 %) au mois précédent. Le total du dernier trimestre augmente fortement par rapport au trimestre précédent (+14 %).

Après avoir atteint mi-2019 un point bas par rapport aux années précédentes, le nombre de vols d'accessoires sur véhicules repartait à la hausse fin 2019, jusqu'à la crise sanitaire.

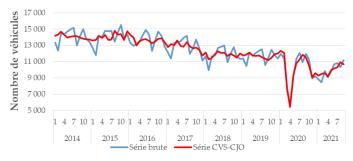
En septembre 2021, le nombre de vols d'accessoires sur véhicules enregistrés reste nettement inférieur au niveau d'avant le premier confinement.

Les destructions et dégradations volontaires (y compris contraventions) enregistrées par les forces de sécurité diminuent très légèrement (-1 %) en septembre 2021 après une nette hausse (+5 %) au mois précédent. Le total du dernier trimestre augmente par rapport au trimestre précédent (+3 %).

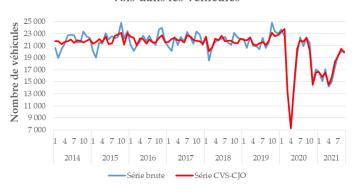
Les dégradations enregistraient depuis mai 2019 des fluctuations autour d'une tendance quasiment stable avant de repartir à la hausse en fin d'année 2019, jusqu'à la crise sanitaire.

En septembre 2021, le nombre de destructions et dégradations volontaires enregistrées reste inférieur au niveau d'avant le premier confinement.

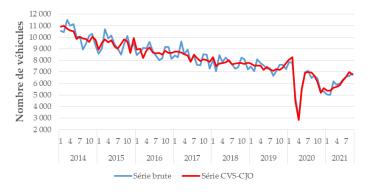
Vols de véhicules (automobiles ou deux roues motorisés)



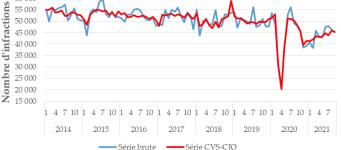
Vols dans les véhicules



Vols d'accessoires sur véhicules



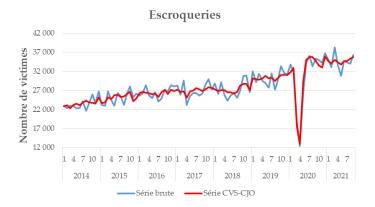




Les **escroqueries enregistrées** augmentent très légèrement (+1 %) en septembre 2021 après une légère hausse (+2 %) au mois précédent. Le total du dernier trimestre augmente par rapport au trimestre précédent (+3 %).

Les escroqueries s'étaient stabilisées sur le premier semestre 2019 après la forte augmentation de janvier avant de repartir à la hausse jusqu'à la crise sanitaire.

En septembre 2021, le nombre d'escroqueries enregistrées est au-dessus de son niveau d'avant le premier confinement.



Méthodes de traitement des données

Les séries conjoncturelles présentées dans cette publication portent sur les crimes et délits¹ enregistrés par la police et la gendarmerie. Ceux-ci sont comptabilisés au mois d'enregistrement, avec quelques cas particuliers (pour plus de détails voir les Interstats Méthode n°2 et 3). Les requalifications des infractions, y compris suppressions, sont prises en compte jusqu'à la date à laquelle sont arrêtées les comptabilisations, c'est-à-dire, pour chaque mois, au début du mois suivant. Deux éléments sont à prendre en compte dans l'interprétation du niveau et des évolutions de ces séries :

- le délai d'enregistrement, qui peut créer un décalage temporel entre le moment où les faits de délinquance se sont déroulés et le moment où ils sont comptabilisés dans ces séries ;

- le taux de dépôt de plainte, qui a un impact à la fois sur le niveau et, s'il n'est pas stable, sur l'évolution de la délinquance enregistrée. L'enquête *Cadre de vie et sécurité* (Insee-ONDRP-SSMSI) réalisée auprès de la population permet d'évaluer les taux de plainte. Ainsi par exemple selon cette enquête en moyenne sur la période 2011-2018 seules 12 % des victimes de violences sexuelles hors ménage portent plainte, contre 74 % pour les victimes de cambriolages. Pour les résultats complets de l'enquête CVS voir : https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/L-enquete-Cadre-de-vie-et-securite-CVS

Par rapport aux séries statistiques issues des enregistrements par la police et la gendarmerie, les données brutes de certaines séries ont fait l'objet de corrections portant sur la période de 2012 à 2015. L'ensemble de ces traitements est présenté en détail sur le site web Interstats dans le document Interstats Méthode N° 9.

Le comptage des homicides fait l'objet de retraitements à partir de l'année de référence 2015 (cf encadré de la fiche « Homicides » - Insécurité et délinquance en 2018 : premier bilan statistique, janvier 2019 et Interstats Méthode N° 9).

Des éléments descriptifs de la série des **violences sexuelles** ont été fournis dans la partie méthodologique de l'*Interstats Conjoncture* du mois d'avril 2019 ($N^{\circ}43$), et dans l'*Interstats Méthode* N° 12 paru en juillet 2019. Des éléments descriptifs de la série des **escroqueries** et de celle des **destructions et dégradations volontaires** ont été fournis dans les parties méthodologiques respectivement des *Interstats Conjoncture* du mois de mai 2019 ($N^{\circ}44$) et du mois de juin 2019 ($N^{\circ}45$), et dans les *Interstats Méthode* N° 13 et 14 parus en septembre 2019.

La méthode de correction des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), mise en place lors de la première publication de ces séries en octobre 2015 et présentée sur le site web Interstats dans les documents Interstats Méthode N° 5 et 7, est modifiée depuis la note de juillet 2019, en prenant en compte les données connues jusqu'au mois de mai 2019, conformément à la pratique internationale recommandée d'une mise à jour annuelle des modèles. Les changements portent seulement sur quatre sous-séries de délits enregistrés par la gendarmerie : les vols violents sans arme, les vols sans violence contre des personnes, les cambriolages de logements et les vols de véhicules. L'incidence sur les séries concernées est marginale.

La périodicité mensuelle des indicateurs de la délinquance présente notamment l'intérêt de refléter l'incidence de certains évènements ponctuels (grands rassemblements populaires, manifestations massives liés à des mouvements sociaux, ou plus récemment confinements de la population en lien avec la crise sanitaire). Néanmoins, les séries mensuelles sont en partie soumises à des fluctuations qui peuvent s'inverser d'une période à l'autre, sans réelle signification. De plus, lorsque les séries sont très heurtées, le modèle de traitement statistique de désaisonnalisation peut présenter des problèmes de robustesse, avec des risques de révisions des données d'un mois sur l'autre. Aussi est-il recommandé d'attendre au moins deux observations mensuelles avant de juger d'un retournement d'évolution.

1 La série des dégradations inclut également les contraventions.

Tableau détaillé du mois de septembre 2021	Nombre de faits constatés: septembre 2021 (CVS-CJO)	Variation en % (CVS-CJO)		Faits constatés sur les trois derniers mois (CVS-CJO)		Faits constatés sur les douze derniers mois (données brutes)	
		Septembre 2021 / Août 2021	Août 2021 / Juillet 2021	Nombre	Variation en % ²	Nombre	Variation en % ³
Homicides (y compris coups et blessures volontaires suivis de mort) 1	87	+10	-16	260	+2	1 003	+5
Coups et blessures volontaires (sur personnes de 15 ans ou plus)	26 266	+2	+4	76 651	+7	280 694	+4
Violences sexuelles ⁴	6 505	+7	+5	18 352	+4	68 363	+24
Vols avec armes (armes à feu, armes blanches ou par destination)	559	+1	+3	1 646	+4	6 443	-12
Vols violents sans arme	5 432	0	+4	16 064	+13	60 465	-13
Vols sans violence contre des personnes	53 520	+6	+6	151 967	+16	548 288	-8
Cambriolages de logements	17 426	-3	+3	52 739	+16	177 335	-14
Vols de véhicules (automobiles ou deux roues motorisés)	10 689	-2	+6	31 897	+9	118 414	-7
Vols dans les véhicules	19 878	-3	+7	59 614	+23	208 462	-12
Vols d'accessoires sur véhicules	6 787	-3	+6	20 349	+14	71 551	-9
Destructions et dégradations volontaires 5	45 397	-1	+5	135 339	+3	521 462	-4
Escroqueries 6	35 728	+1	+2	105 880	+3	416 322	+16

¹L'indicateur « homicides » porte sur des données brutes retraitées (cf infra «Méthodes de traitement des données»).

Champ: France métropolitaine.

Source : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie. Données arrêtées au 5 octobre 2021 à 8h30.

Pour en savoir plus (documents disponibles sur https://www.interieur.gouv.fr/Interstats):

- L'enregistrement des crimes et délits non routiers par la police et la gendarmerie, Interstats Méthode n°2
- La première génération des Indicateurs statistiques des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie, Interstats Méthode n°3
- Statistiques sur les crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie : méthodologie de la correction des ruptures techniques liées aux modes de collecte et de la correction des varaiations saisonnières et des jours ouvrables, Interstats Méthode n°4 et 5
- Évolution du système d'enregistrement statistique des crimes et délits par la gendarmerie nationale, Interstats Méthode n°6
- Actualisation 2016 du modèle cvs-cjo des séries mensuelles de la délinquance enregistrée, Interstats Méthode n°7
- Évolutions méthodologiques dans les indicateurs statistiques de délinquance enregistrée en janvier 2017, Interstats Méthode n°9
- Actualisation 2017 du modèle cvs-cjo des séries mensuelles de la délinquance enregistrée, Interstats Méthode n°10
- Série conjoncturelle des violences sexuelles, Interstats Méthode n°12
- Série conjoncturelle des escroqueries, Interstats Méthode n°13
- Série conjoncturelle des destructions et dégradations volontaires, Interstats Méthode n°14
- Rapport d'enquête « Cadre de vie et sécurité » 2019, Interstats, publication annuelle hors collection
- Délinquance enregistrée pendant le confinement : un premier éclairage, Interstats Analyse n°28
- La délinquance commise pendant le confinement et le dépôt de plainte, Interstats Méthode n°17
- Insécurité et délinquance en 2020 : une première photographie, Interstats Analyse n°32
- Insécurité et délinquance en 2020 : bilan statistique, Interstats, publication annuelle hors collection





SSMSI: place Beauvau 75008 Paris

Directrice de la publication : Christine

Gonzalez-Demichel

Rédactrice en chef : Ketty Attal-Toubert **Auteur :** Tiaray Razafindranovona

Conception graphique: François Tugores

ISSN 2495-4381

Visitez notre site internet
www.interieur.gouv.fr/Interstats
Suivez-nous sur Twitter @Interieur_stats
Contact presse:

ssmsi-communication@interieur.gouv.fr

² Cumul du dernier trimestre (juillet 2021 à septembre 2021) rapporté au cumul du trimestre précédent (avril 2021 à juin 2021), CVS-CJO.

³ Cumul des douze derniers mois (octobre 2020 à septembre 2021) rapporté au cumul des douze mois précédents (octobre 2019 à septembre 2020).

⁴La série mensuelle des violences sexuelles enregistrées est décrite dans l'*Interstats Méthode N°* 12 paru en juillet 2019.

⁵ La série mensuelle des destructions et dégradations volontaires enregistrées comprend les délits ainsi que les contraventions. Elle est décrite dans l'*Interstats Méthode N*° 14 paru en septembre 2019.

 $^{^6}$ La série mensuelle des escroqueries enregistrées est décrite dans l'*Interstats Méthode N* $^\circ$ 13 paru en septembre 2019.